



Préambule : date des paritaires d'avancement et promotion en Mai, ceux de 2010 seront séquencés en septembre.

Travaux dans la salle eLearning début avril. Il y aura un stand lors du PAD. Des boîtes à pharmacie feront l'objet d'une procédure de suivi par trimestre avec l'infirmière.

1- La formation séisme a t'elle été faite à titre gratuit pour Airfrance ?

Oui, par une association. Mais il s'agissait d'une réunion d'information.

2- Le nombre de jours de présence de l'assistante sociale est insuffisant. Le personnel ressent un besoin important. Pourtant celle-ci demeure trop peu disponible malgré ses bonnes prestations.

À ce jour, il n'est pas prévu d'augmenter la fréquence. Elle devra présenter son bilan. Et venir en DP pour faire animation de son activité. Et ainsi travailler sur la flexibilité de sa présence.

3- Comment se passera chronologiquement le changement de service de Monsieur PIERRE-JUSTIN Diégo ?

Départ le 15 avril, journées de formation au fret avant un programme lui sera transmis. Les congés seront gérés par son nouveau service. Avis de prospection lancé pour son remplacement.

4- Les conséquences négatives de cette mobilité et du PDV se feront rapidement sentir au service passage. Des formations devront être lancées notamment à la gestion. Les avez-vous planifiées ?

Fin avril sera lancée une formation gestion. Un plan B voir formation par quelqu'un d'autre. Un plan de suivi sera monté.

Avons encore une fois alerté la direction sur la nécessité des retours pays et sur la réalisation de leur mise en place pour la forte activité de juillet/août. Il conviendrait d'anticiper. Encore une fois, il nous a été annoncé que le besoin sera étudié.

CFDT Airfrance
Parc d'activité de la Jaille
97122 Baie-Mahault

M@IL : contact@cfdt-guadeloupe.com

Tel. 0590 82 62 55

Visitez notre site internet : Cfdt-guadeloupe.com !



- 5- Au bout de deux ans de polyvalence comment comptez-vous rétribuer l'apport des deux agents (Hira Clara / Philippe Vigouroux) en vivier KP/KL ? De plus, il semble que la prime intempérie ne leur soit pas versée. Qu'en est-il ?

Non. Il y a litige entre polyvalence et filière. C'est un cas particulier il faut un éclaircissement. La prime d'intempérie sera versée avec régularisation.

- 6- Demandons les compteurs détaillés des heures supplémentaires par service et par agent à la délégation.

Seront ajoutés au compte rendu.

- 7- La réorganisation des services de la délégation devait induire sur la création des groupes de travail comportant des représentants du personnel. Hors, à ce jour, l'annonce de la création de ces groupes a déjà été publiée.

Nous constatons une volonté manifeste de mettre en marge les organisations syndicales et demandons des explications.

Pourquoi les organisations syndicales ne sont pas intégrées au groupe de travail ?

Est-ce une nouvelle façon de faire du dialogue social ?

Des discussions ont été lancées elle ont eu pour dénomination réunion d'écoute. Nous estimons que la nuance entre réflexion et écoute n'a pas pu nous être explicitée. Aussi nous demandons un recadrage afin de rester dans le respect des phases annoncées, à savoir : création de l'équipe avant-projet, phase informative, phase réalisation/réflexion et déploiement.

CFDT Airfrance
Parc d'activité de la Jaille
97122 Baie-Mahault

M@IL : contact@cfdt-guadeloupe.com

Tel. 0590 82 62 55

Visitez notre site internet : Cfdt-guadeloupe.com !